

## Visite d'Aléa

### I. État des lieux

#### 1. État des lieux de la commercialisation

- Quels sont les débouchés ? Par ordre de volume écoulé ? Par ordre de rentabilité ?
- Jusqu'à quand dure la période de contrats en cours ? Combien de paniers par semaine cela représente-t-il ?

#### 2. État des lieux des productions :

*Cf tableau*

#### 3. État des lieux de la prise en charge :

- Quelles opportunités avec les assurances, calamité agricole ?

### II. Que faire en terme d'organisation ?

#### 1. Sur la période en cours.

- Les stocks actuels/les récoltes prévues permettent-ils d'honorer les livraisons ?
- La valeur du panier pourra-t-elle être atteinte ou non ? Quelles possibilités de produits transformés y a-t-il ?
- Les paniers joker doivent-ils éviter d'être posés à certains moments ou au contraire posés en priorité sur une période qui s'annonce creuse ?

Prop : Communiquer semaine après semaine de l'évolution de la situation, avec des photos : Y a-t-il des rattrapages, ou au contraire cela empire-t-il ?

## **2. Sur la prochaine période d'inscription.**

- Faut il revoir le prix du panier et la quantité maximum pour la prochaine livraison ?
- Amapien et producteurs : jusqu'à combien de % de perte payer le même prix de panier serait acceptable ?

Prop : Ne pas ouvrir l'AMAP à de nouveaux adhérents.

Prop : Identifier une personne de l'AMAP à qui les adhérents peuvent référer de leurs attentes, remarques, problèmes (ex : personnes qui ne peuvent pas supporter de payer pour une quantité réduite).

Prop : Co-référer (avoir un deuxième référent) les productions pour laisser plus de temps au paysan de communiquer avec les amapiens.

## **III. Que faire en terme d'action ?**

Prop : Action collective sur les fermes : mener un chantier avec les amapiens pour qu'ils voient la situation ?

Prop : Monter une cagnotte solidaire ?

Prop : *Remboursement des paniers dernière solution car la pire.*